



Alcool au volant

Boire ou conduire, il faut choisir

L'alcool au volant constitue l'un des principaux risques de sécurité dans la circulation routière. De petites quantités suffisent à altérer la capacité de conduire. Prendre le volant sous l'emprise de l'alcool représente donc un danger pour soi-même et pour les autres, sans compter le risque d'amende ou de retrait du permis de conduire.

L'alcool au volant n'est pas sans conséquences: un verre suffit en effet à altérer la capacité de conduire. Concentration et vision diminuent, tandis que le temps de réaction augmente. La consommation d'alcool accroît en outre la propension à prendre des risques ainsi que la sensation de fatigue, deux sources de danger en voiture ou à moto.

Au cours des cinq dernières années, la consommation d'alcool est impliquée dans un accident grave de la circulation sur neuf en moyenne. Malgré le recul des chiffres, tous ces accidents pourraient être évités. Souvent graves, ils ont généralement lieu la nuit et en particulier pendant le week-end.

Plus d'informations sur le thème «Alcool au volant» sur bpa.ch

Les 5 principaux conseils:

- **Boire ou conduire, il faut choisir.**
- **Vous avez consommé de l'alcool? Laissez votre véhicule sur place et prenez les transports en commun.**
- **Lors d'une fête, désignez à l'avance un chauffeur qui ne boira pas.**
- **Conseil pour les hôtes: servez aussi des boissons sans alcool.**
- **Empêchez les personnes ayant consommé de l'alcool de prendre le volant.**